



Informations relatives au développement durable pour abrnd SICAV II - Global Real Estate Securities Sustainable Fund

Ce document vous fournit un résumé des informations relatives au développement durable disponibles sur notre site web à propos de ce produit financier. Il est préparé en relation avec l'article 10 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations sur la finance durable. Les informations divulguées sont requises par la loi pour vous aider à comprendre les caractéristiques et/ou les objectifs de durabilité et les risques de ce produit financier.

Date de publication: 2023-12-15

Identifiant d'entité juridique JCSNRTX2P3VQCSCY9U38

Résumé	<p>Le Fonds est soumis à l'article 8 du Règlement de l'Union européenne (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») et, par conséquent, il promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.</p> <p>En accord avec les critères du SFDR pour les investissements durables (contribution positive de l'activité économique, pas de préjudice significatif de l'investissement et bonne gouvernance par la société bénéficiaire de l'investissement), abrnd a développé une approche pour identifier les investissements durables, dont la méthodologie est détaillée dans les questions-réponses ci-dessous. Le Fonds prévoit un minimum de 20 % d'investissements durables.</p> <p>Le Fonds n'a pas fixé de proportion minimale d'investissements dans des activités économiques alignées sur la taxonomie.</p> <p>Le Fonds vise à générer une croissance à long terme en produisant un revenu et une plus-value en capital en investissant dans des sociétés de placement immobilier cotées (REIT) et des sociétés réalisant principalement des activités immobilières (collectivement, les « Sociétés immobilières »), qui suivent l'approche d'investissement « Global Real Estate Securities Sustainable Investment Approach » d'abrnd. Le fonds a pour objectif de surperformer l'indice de référence FTSE EPRA Nareit Developed Net Index (EUR) avant frais.</p> <p>Le fonds investit au moins 90 % dans des Real Estate Investment Trusts (REIT, fonds de placement immobiliers) cotés et fermés, ou des titres et des sociétés dont l'activité principale s'exerce dans le secteur de l'immobilier à l'échelle mondiale. Les investissements dans toutes les sociétés immobilières suivront l'approche d'investissement durable d'abrnd pour les titres immobiliers mondiaux.</p> <p>Ce Fonds utilise un indice de référence financier à des fins de construction de portefeuille. Celui-ci n'intègre toutefois aucun critère de durabilité et n'est pas sélectionné aux fins d'atteinte de ces caractéristiques. Cet indice de référence financier est utilisé comme élément de comparaison pour la performance du Fonds et pour les engagements contraignants du Fonds.</p> <p>Le Fonds investit dans des sociétés de haute qualité qui ont été identifiées grâce au processus abrnd rigoureux de recherche immobilière cotée en bourse, qui prend en considération la durabilité de l'entreprise au sens large et la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de l'entreprise.</p> <p>Ce processus s'appuie à la fois sur nos connaissances en matière d'investissement et sur notre évaluation des risques et des opportunités ESG d'une entreprise pour mieux comprendre le potentiel de risque et de rendement, ce qui se traduit par un portefeuille à inclinaison positive du point de vue de la durabilité et de l'ESG.</p> <p>Le Fonds utilise sa propre notation interne ESG, qui est principalement une évaluation quantitative, ainsi que l'évaluation de la notation de la qualité ESG effectuée par les gestionnaires/analystes du Fonds, afin d'identifier et d'exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés.</p> <p>Trois principes fondamentaux sous-tendent notre approche de l'investissement durable et le temps que nous consacrons à l'analyse ESG dans le cadre de notre processus global de recherche sur les actions:</p> <ul style="list-style-type: none">• Les facteurs ESG sont financièrement importants et ont un impact sur la performance des entreprises.• La compréhension des risques et des opportunités ESG parallèlement à d'autres indicateurs financiers nous permet de prendre de meilleures décisions en matière d'investissement.• Un engagement informé et constructif contribue à créer de meilleures entreprises, ce qui augmente la valeur des investissements de nos clients. <p>Le Fonds vise à privilégier les leaders en matière de développement durable en investissant au moins 50 % de ses actifs dans des sociétés ayant les meilleures références en matière d'ESG et relevant les défis environnementaux et sociétaux mondiaux (« leaders en matière de développement durable »). Au</p>
---------------	--



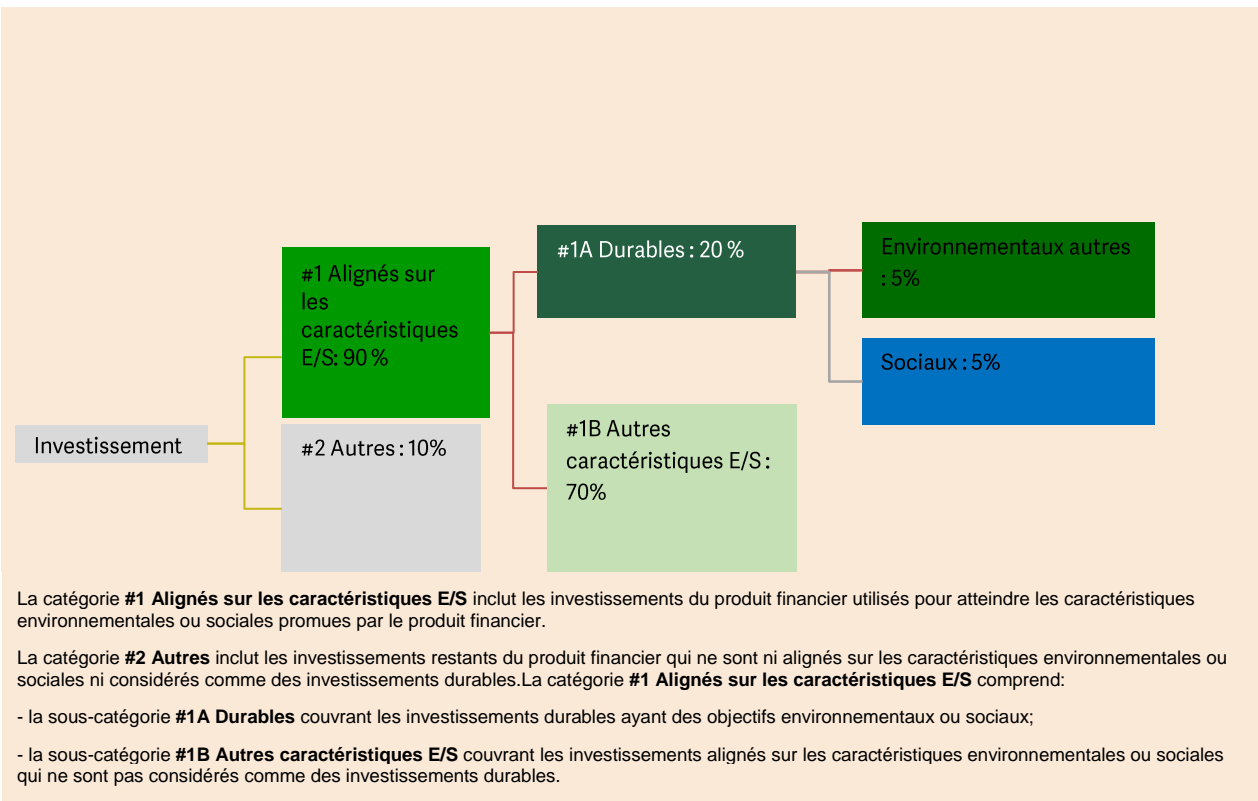
	<p>minimum, les sociétés immobilières devront avoir des références ESG considérées comme moyennes dans leurs zones d'activité pour pouvoir être prises en considération pour un investissement.</p> <p>En complément, nous utilisons également nos activités de gestion et d'engagement</p> <p>L'élément contraignant utilisé par le Fonds consiste à viser une note ESG supérieure à celle de l'indice de référence.</p> <p>Des exclusions binaires sont également appliquées à certains domaines d'investissement liés au Pacte mondial des Nations unies, aux entreprises d'État, ainsi qu'aux sociétés liées à la fabrication ou la production d'armes, de tabac, de charbon thermique, de pétrole, de gaz et d'électricité. Ces critères de sélection s'appliquent de manière contraignante et continue.</p> <p>La diligence raisonnable pour chaque actif détenu est détaillée dans le document relatif à l'approche d'investissement du Fonds sur www.abrdn.com, dans notre Fund Centre.</p> <p>La sélection ESG du Fonds et les engagements contraignants déterminent que les caractéristiques environnementales ou sociales des participations sont respectées et font partie de la construction globale du portefeuille. En outre, abrdn prend en compte les principales incidences négatives (PAI) dans le cadre de notre processus d'investissement pour le Fonds, qui est détaillé dans les questions et réponses ci-dessous.</p> <p>Le suivi des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds est effectué sur dossier par les gestionnaires de Fonds, par un contrôle systématique et de manière indépendante par les équipes de gouvernance ESG d'abrdn.</p> <p>abrdn a sélectionné plusieurs sources de données internes et externes servant l'objectif visé d'atteindre des caractéristiques environnementales et sociales. Dans le cadre du processus d'intégration ou de révision, nous avons mis en place plusieurs contrôles pour tester la qualité, ce qui inclut, sans s'y limiter, la couverture, les contrôles de validité et la cohérence.</p> <p>Pour plus de détails sur les politiques de gestion et d'engagement, veuillez consulter le rapport de gestion d'abrdn publié sur www.abrdn.com sous Investissement durable, sous la section Gouvernance et propriété active.</p>
<p>Sans objectif d'investissement durable</p>	<p>Ce produit financier encourage les caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Bien que le Fonds n'ait pas d'objectif d'investissement durable, il investira 85 % de ses actifs dans des investissements durables.</p> <p>Les mesures appliquées par le Fonds sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des critères d'évaluation ESG, • des critères de sélection ESG, • un objectif d'intensité de carbone inférieure à celle de l'indice de référence, • un objectif de notation ESG supérieure ou égale à celle de l'indice de référence, et • la promotion de bonnes pratiques en matière de gouvernance, y compris sur les facteurs sociaux. <p>En complément, nous adoptons une approche active en matière de gestion et d'engagement.</p> <p>Le Fonds vise également à exclure au moins 20 % de son univers d'investissement de référence, par le biais d'une combinaison d'outils de notation internes exclusifs et de critères négatifs permettant d'éviter d'investir dans certains secteurs et activités.</p> <p>Comme exigé par le Règlement délégué SFDR, l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable.</p> <p>abrdn a créé un processus en 3 étapes pour assurer la prise en compte de l'exigence DNSH :</p> <p>i. Exclusions sectorielles abrdn a identifié un certain nombre de secteurs qui sont automatiquement exclus d'un investissement durable car ils sont considérés comme étant une cause de dommages significatifs. Ils incluent, sans s'y limiter : (1) défense, (2) charbon, (3) exploration pétrolière et gazière et activités associées, (4) tabac, (5) jeux de hasard et (6) alcool.</p> <p>ii. Test binaire DNSH Le test DNSH est un test binaire à résultat unique (échec/réussite) qui indique si l'entreprise remplit ou non les critères de l'Article 2 (17) « ne pas causer de dommages significatifs » du règlement SFDR. La réussite à ce test en vertu de la méthodologie d'abrdn indique que l'entreprise n'a aucun lien avec les armes controversées, que moins de 1 % de son revenu est issu du charbon thermique, moins de 5 % de son revenu est issu des activités relatives au tabac, n'est pas productrice de tabac et n'a aucune controverse rouge/grave en matière d'ESG. Si l'entreprise échoue à ce test, on ne peut pas la considérer comme un investissement durable. L'approche d'abrdn est alignée aux PAI du SFDR inclus dans les tableaux 1, 2 et 3 du règlement délégué du SFDR et se base sur des sources de données externe et les informations internes d'abrdn.</p> <p>iii. Indicateurs d'importance relative DNSH</p>



	<p>En recourant à un certain nombre de filtrages et indicateurs supplémentaires, abrdn considère les indicateurs PAI supplémentaires du SFDR tels que définis par le règlement délégué du SFDR afin d'identifier les domaines à améliorer ou les sujets d'inquiétude future potentielle. Ces indicateurs ne sont pas considérés comme étant une cause de dommages significatifs ; par conséquent, une entreprise avec des indicateurs d'importance DNSH peuvent encore être considérés comme un investissement durable. abrdn vise à améliorer les activités d'engagement pour se concentrer sur ces domaines et chercher à fournir de meilleurs résultats en résolvant le problème.</p> <p>Le Fonds utilise des filtrages basés sur des normes et des filtres de controverses pour exclure les entreprises susceptibles de ne pas être conformes aux normes internationales décrites dans les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains de l'ONU.</p>
<p>Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier</p>	<p>Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, le Fonds applique des critères d'évaluation ESG, des critères de sélection ESG et promeut la bonne gouvernance, y compris les facteurs sociaux.</p> <p>Le Fonds investit dans des sociétés de haute qualité qui ont été identifiées grâce à notre processus rigoureux de recherche immobilière cotée en bourse, qui prend en considération la durabilité de l'entreprise au sens large et la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de l'entreprise.</p> <p>Ce processus s'appuie à la fois sur nos connaissances en matière d'investissement et sur notre évaluation des risques et des opportunités ESG d'une entreprise pour mieux comprendre le potentiel de risque et de rendement, ce qui se traduit par un portefeuille à inclinaison positive du point de vue de la durabilité et de l'ESG.</p> <p>Le Fonds utilise sa propre notation interne ESG, qui est principalement une évaluation quantitative, ainsi que l'évaluation de la notation de la qualité ESG effectuée par les gestionnaires/analystes du Fonds, afin d'identifier et d'exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés.</p> <p>Trois principes fondamentaux sous-tendent notre approche de l'investissement durable et le temps que nous consacrons à l'analyse ESG dans le cadre de notre processus global de recherche sur les actions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs ESG sont financièrement importants et ont un impact sur la performance des entreprises. • La compréhension des risques et des opportunités ESG parallèlement à d'autres indicateurs financiers nous permet de prendre de meilleures décisions en matière d'investissement. • Un engagement informé et constructif contribue à créer de meilleures entreprises, ce qui augmente la valeur des investissements de nos clients. <p>Ce Fonds dispose d'un indice de référence financier qui est utilisé pour la construction, mais qui n'intègre aucun critère de développement durable et n'est pas sélectionné dans le but d'atteindre ces caractéristiques. Cet indice de référence financier est utilisé à titre de comparaison pour la performance du Fonds et pour les engagements contraignants du Fonds.</p>
<p>Stratégie d'investissement</p>	<p>Le Fonds investit dans des sociétés de haute qualité qui ont été identifiées grâce au processus abrdn rigoureux de recherche immobilière cotée en bourse, qui prend en considération la durabilité de l'entreprise au sens large et la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de l'entreprise.</p> <p>Ce processus s'appuie à la fois sur nos connaissances en matière d'investissement et sur notre évaluation des risques et des opportunités ESG d'une entreprise pour mieux comprendre le potentiel de risque et de rendement, ce qui se traduit par un portefeuille à inclinaison positive du point de vue de la durabilité et de l'ESG.</p> <p>Le Fonds utilise sa propre notation interne ESG, qui est principalement une évaluation quantitative, ainsi que l'évaluation de la notation de la qualité ESG effectuée par les gestionnaires/analystes du Fonds, afin d'identifier et d'exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés.</p> <p>Trois principes fondamentaux sous-tendent notre approche de l'investissement durable et le temps que nous consacrons à l'analyse ESG dans le cadre de notre processus global de recherche sur les actions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs ESG sont financièrement importants et ont un impact sur la performance des entreprises. • La compréhension des risques et des opportunités ESG parallèlement à d'autres indicateurs financiers nous permet de prendre de meilleures décisions en matière d'investissement. • Un engagement informé et constructif contribue à créer de meilleures entreprises, ce qui augmente la valeur des investissements de nos clients. <p>Le Fonds vise à privilégier les leaders en matière de développement durable en investissant au moins 50 % de ses actifs dans des sociétés ayant les meilleures références en matière d'ESG et relevant les défis environnementaux et sociétaux mondiaux (« leaders en matière de développement durable »). Au minimum, les sociétés immobilières devront avoir des références ESG considérées comme moyennes dans leurs zones d'activité pour pouvoir être prises en considération pour un investissement.</p> <p>En complément, nous utilisons également nos activités de gestion et d'engagement</p>



	<p>Enfin, des exclusions binaires sont appliquées à certains domaines d'investissement liés au Pacte mondial des Nations unies, aux entreprises d'État, ainsi qu'aux sociétés liées à la fabrication ou la production d'armes, de tabac, de charbon thermique, de pétrole, de gaz et d'électricité.</p> <p>Pour ce Fonds, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement doit suivre des pratiques de bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne les structures de gestion saines, les relations avec les employés, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales. Cela peut être démontré par le suivi de certains indicateurs PAI tels que la corruption, la conformité fiscale et la diversité. En outre, abrdn est en mesure d'exclure tout investissement ayant des scores de gouvernance faibles en recourant à ses scores ESG propriétaires dans le cadre du processus d'investissement. Nos scores de gouvernance évaluent la structure de gouvernance d'une entreprise (y compris les politiques de rémunération) et la qualité et le comportement de son leadership et de sa direction. Un score faible sera généralement attribué en cas de préoccupations liées à des controverses financièrement importantes, à une mauvaise conformité fiscale ou à des problèmes de gouvernance, ou encore à un mauvais traitement des employés ou des actionnaires minoritaires.</p> <p>L'investissement doit également être conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les manquements et violations de ces normes internationales sont signalés par une controverse résultat d'événements et capturés par le processus d'investissement.</p>
Proportion d'investissements	<p>Au moins 90 % des actifs du Fonds sont alignés aux caractéristiques E/S. Les protections environnementales et sociales sont obtenues en appliquant certaines PAI, le cas échéant, à ces actifs sous-jacents. Le Fonds s'engage à ce qu'au moins 20 % de ces actifs soient des investissements durables. Le Fonds investit un maximum de 10 % de ses actifs dans la catégorie « Autre », qui comprend les liquidités, les instruments du marché monétaire et les instruments dérivés.</p>



<p>Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales</p>	<p>Première ligne Nos équipes d'investissement ont la responsabilité principale de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement.</p> <p>Nos comités de gouvernance de l'investissement durable soutiennent les bureaux d'investissement en ce qui concerne la mise en œuvre du cadre et la compréhension de l'environnement réglementaire.</p> <p>Deuxième ligne Risques liés à l'investissement Le département des risques liés à l'investissement d'abrdn procède à l'analyse des risques et de leur contribution globale au profil de risque du Fonds. Le code couleur (rouge, orange ou vert) des fonds ainsi que les mesures prises pour traiter les risques modérés/élevés est communiqué aux conseils d'administration et aux comités pertinents tel que requis, de façon régulière. Le département des risques</p>
---	--



liés à l'investissement entreprend également une révision annuelle des profils de risque des fonds afin de déterminer l'efficacité des limites actuelles et toute tendance potentielle à venir.

Conformité

La fonction de conformité d'abrnd examine une série de documents juridiques et réglementaires des fonds pour s'assurer qu'ils sont conformes aux réglementations. La fonction de conformité examine également les communications marketing, y compris les documents spécifiques aux fonds et aux autres fonds, afin de s'assurer que les documents marketing et les déclarations relatives à l'ESG sont clairs, équitables et non trompeurs.

La fonction de conformité EMEA d'abrnd joue un rôle clé dans le contrôle des limites d'investissement liées à l'ESG et du respect des engagements contraignants des fonds qui présentent des caractéristiques environnementales ou sociales (conformément à l'article 8 du RGPD) et des fonds qui ont des objectifs d'investissement durable (conformément à l'article 9 du RGPD). Par le biais du groupe de travail Réglementation et normes ESG, la fonction Conformité communique tous les développements et nouvelles exigences en matière de réglementation aux parties prenantes pertinentes de première ligne afin de s'assurer que ces éléments soient considérés et intégrés comme il se doit à l'approche d'investissement d'abrnd et reflétés adéquatement dans nos informations importantes. Dans ce groupe de travail, les équipes Conformité de toutes les juridictions où abrnd opère sont représentées.

Enfin, une équipe dédiée de surveillance et de suivi exécute un programme basé sur le risque pour fournir une assistance à la direction quant à l'efficacité des contrôles visant à assurer la conformité réglementaire. Le résultat de ces examens est rapporté aux conseils d'entités pertinents et autres forums de gouvernance, notamment le comité risque et capital, le comité d'audit de groupe et la réunion de contrôles de l'équipe de direction exécutive. Les activités d'assurance comprennent à la fois des examens thématiques des risques ou des sujets réglementaires et des examens ciblés sur des résultats réglementaires ou clients spécifiques.

Troisième ligne

La fonction d'audit interne d'abrnd effectue des audits internes, notamment sur la mise en œuvre des règles de durabilité, dans le cadre de son programme d'audit interne.

Méthodes

Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, le Fonds applique des critères d'évaluation ESG, des critères de sélection ESG et promeut la bonne gouvernance, y compris les facteurs sociaux.

Le Fonds investit dans des sociétés de haute qualité qui ont été identifiées grâce à notre processus rigoureux de recherche immobilière cotée en bourse, qui prend en considération la durabilité de l'entreprise au sens large et la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de l'entreprise.

Ce processus s'appuie à la fois sur nos connaissances en matière d'investissement et sur notre évaluation des risques et des opportunités ESG d'une entreprise pour mieux comprendre le potentiel de risque et de rendement, ce qui se traduit par un portefeuille à inclinaison positive du point de vue de la durabilité et de l'ESG.

Le Fonds utilise sa propre notation interne ESG, qui est principalement une évaluation quantitative, ainsi que l'évaluation de la notation de la qualité ESG effectuée par les gestionnaires/analystes du Fonds, afin d'identifier et d'exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés.

Trois principes fondamentaux sous-tendent notre approche de l'investissement durable et le temps que nous consacrons à l'analyse ESG dans le cadre de notre processus global de recherche sur les actions:

- Les facteurs ESG sont financièrement importants et ont un impact sur la performance des entreprises.
- La compréhension des risques et des opportunités ESG parallèlement à d'autres indicateurs financiers nous permet de prendre de meilleures décisions en matière d'investissement.
- Un engagement informé et constructif contribue à créer de meilleures entreprises, ce qui augmente la valeur des investissements de nos clients.

Ce Fonds dispose d'un indice de référence financier qui est utilisé pour la construction, mais qui n'intègre aucun critère de développement durable et n'est pas sélectionné dans le but d'atteindre ces caractéristiques. Cet indice de référence financier est utilisé à titre de comparaison pour la performance du Fonds et pour les engagements contraignants du Fonds. ce Fonds prend en compte les Principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité.

Les principaux indicateurs d'incidences négatives sont des paramètres qui mesurent les effets négatifs sur les questions environnementales et sociales. abrnd tient compte des PAI dans le processus d'investissement pour le Fonds, ce qui peut inclure d'envisager s'il convient d'effectuer ou non un investissement. On peut également y recourir en guise d'outil d'engagement si, par exemple, aucune politique n'a été mise en place et où cela serait bénéfique, ou lorsque les émissions carbone sont considérées comme élevées, abrnd pourra chercher la création d'un objectif de réduction à long terme et d'un plan associé. abrnd évalue les PAI en utilisant entre autres, les indicateurs PAI indiqués dans le règlement délégué du SFDR ; cependant, en fonction de la disponibilité des données, de leur qualité et de leur pertinence en ce qui concerne les investissements, il est possible que tous les indicateurs PAI du



	<p>SFDR ne soient pas pris en compte. Lorsque le Fonds tient compte des PAI, des informations sur cette prise en compte sera mise à disposition dans les rapports annuels.</p>
<p>Sources et traitement des données</p>	<p>Sources de données</p> <p>Nous avons sélectionné plusieurs sources de données qui ont pour but d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales. abrnd utilise une combinaison des approches suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une combinaison de sources de données accessibles au public pour identifier les entreprises susceptibles de ne pas satisfaire à nos exigences de sélection, à nos évaluations DNSH ou PAI. En outre, nous utilisons des données externes pour identifier les obligations vertes et/ou sociales, ainsi que pour calculer les revenus environnementaux ou sociaux à l'aide de données publiées ou des estimations ; et 2. en utilisant nos propres connaissances, nous superposons la méthodologie quantitative avec un certain nombre de sources de données internes, y compris des cadres de notation ESG exclusifs sur site, des scores ESG exclusifs centraux, des estimations sectorielles de contribution économique ou des données publiées dans le cadre de nos propres activités d'engagement ou de recherche primaire. <p>Les normes techniques réglementaires de l'UE invitent les acteurs du marché financier à se procurer des données sur la durabilité de diverses manières, notamment par le biais de fournisseurs de recherche, d'analyses internes, d'études commandées, d'informations accessibles au public et d'engagements directs avec les entreprises. Les sources suivantes sont utilisées par abrnd et nos fournisseurs de données tiers pour collecter les données relatives aux entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication directe de l'entreprise : rapports sur le développement durable, rapports annuels, dépôts réglementaires, sites web des entreprises et contacts directs avec les représentants des entreprises. • Communication indirecte de l'entreprise : données publiées par les agences gouvernementales, associations industrielles et commerciales, et fournisseurs de données financières. • Communication directe avec les entreprises comme décrit ci-dessus dans Communication avec les entreprises. <p>Lorsque les informations fournies par les entreprises ne sont pas disponibles, nous pouvons choisir d'utiliser des estimations. Ces ensembles de données sont construits sur la base de méthodologies exclusives et alimentés par des données provenant d'entreprises, de pairs du marché et du secteur, de médias, d'ONG, d'institutions multilatérales et d'autres institutions crédibles. Nos fournisseurs tiers utilisent un large éventail d'informations provenant de divers outils et sources, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sites Internet des entreprises • Rapports annuels des entreprises et dépôts réglementaires • Agences financières publiques et publications • Fournisseurs de données financières • Médias et journaux • Rapports et sites Internet des organisations non gouvernementales (ONG) <p>Processus d'assurance qualité des données</p> <p>Sources de données tierces</p> <p>Nous veillons à ce que nos sources de données tierces suivent un processus d'assurance qualité rigoureux. L'exactitude des données et les profils d'entreprises font l'objet d'un examen par des pairs avant leur inclusion finale dans les ensembles de données. En outre, nos fournisseurs de données tiers disposent d'une méthode d'escalade pour les cas qui nécessitent une interprétation plus approfondie ou une mise à jour de la méthodologie pertinente.</p> <p>Dans le cadre de notre processus d'intégration ou d'examen, nous avons plusieurs contrôles en place qui testent la qualité, incluant sans s'y limiter, la couverture, les vérifications de validité et la cohérence. Le cadre de gouvernance des données et les modèles d'exploitation de la gestion des données de notre entreprise comprennent l'application de mesures qui permettent de profiler les données, de saisir l'historique complet et d'appliquer des règles de qualité pour contrôler les données essentielles à nos processus d'investissement. Ces services sont en outre complétés par l'existence de propriétaires et de gestionnaires de données dans l'ensemble de l'entreprise.</p> <p>Pour chaque source de données externe, nous conservons des enregistrements de la proportion de données estimées (c'est-à-dire non disponibles dans les rapports de l'entreprise), et nous cherchons à minimiser cela avec des données publiées dans la mesure du possible.</p> <p>Processus d'évaluation qualitative</p> <p>Dans tous les cas où nous appliquons une superposition ou un aperçu qualitatif, cette analyse est suivie d'un processus rigoureux d'assurance et de contrôle qualité.</p> <p>Qualité des données</p> <p>Pour les évaluations qualitatives et de tiers, le pourcentage de données communiquées varie d'une exploitation à l'autre, au cas par cas, en fonction de la taille de l'entreprise et de la région dans laquelle elle se trouve. Par exemple, une grande entreprise européenne sera généralement tenue de transmettre</p>



	<p>des données en raison de la réglementation, et les estimations utilisées dans notre méthodologie seront alors limitées ou inexistantes. Toutefois, lorsque les données divulguées sont limitées, par exemple dans les petites entreprises, il est possible que la majorité de la valeur de l'investissement durable soit obtenue à partir d'estimations. Dans la plupart des cas, un mélange de données communiquées et de données estimées est utilisé dans la méthodologie, avec généralement plus de données communiquées en ce qui concerne les caractéristiques environnementales, et plus de données estimées en ce qui concerne les caractéristiques sociales. Nous utilisons plusieurs fournisseurs de données et les données réelles et estimées disponibles varient selon les fournisseurs, mais la moyenne des données estimées est d'environ 20 %.</p>
<p>Limites aux méthodes et aux données</p>	<p>Nous reconnaissons que le fait de se fier uniquement à des données quantitatives divulguées peut être une limite due aux difficultés d'obtention de données fiables de la part des entreprises, et aussi en raison de l'absence dans certaines régions de toute obligation réglementaire de divulguer de telles données. Ainsi, nous tirons également parti de nos recherches et analyses d'investissement pour compléter nos évaluations, avec des données ou évaluations estimées. Cependant, cela peut différer des données qui sont ensuite publiées dans les rapports des entreprises ou dans le cadre d'engagements.</p> <p>La taxonomie de l'UE se concentre sur l'activité économique sous-jacente qui est alignée sur un objectif environnemental (ou à l'avenir social). La taxonomie se base sur un revenu, des coûts d'exploitation ou d'investissement alignés pour démontrer la conformité. En conséquence, abrdn a aligné sa méthode de calcul des investissements durables en vertu du SFDR à cette approche, car nous estimons que c'est la plus proche de la direction future probable de la réglementation.</p>
<p>Diligence raisonnable</p>	<p>La due diligence pour chaque actif détenu est détaillée dans le document d'approche d'investissement du Fonds, publié sur www.abrdn.com, dans notre Fund Centre.</p>
<p>Politiques d'engagement</p>	<p>Propriété active</p> <p>De notre point de vue, la bonne gouvernance et la bonne gestion sont vitales pour protéger la façon dont une entreprise est gérée et pour s'assurer qu'elle fonctionne de façon responsable en ce qui concerne ses clients, ses employés, ses actionnaires et la communauté au sens large. abrdn estime également que les marchés et les entreprises qui adoptent les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque (notamment la gestion des risques environnementaux et sociaux) sont plus à même de fournir une performance d'investissement durable à long terme.</p> <p>En tant que propriétaires d'entreprises, le processus de gestion fait naturellement partie de notre approche d'investissement, car nous cherchons à bénéficier de leur succès à long terme au nom de nos clients. Nos gestionnaires de Fonds et nos analystes rencontrent régulièrement la direction et les directeurs non exécutifs des entreprises dans lesquelles nous investissons.</p> <p>Engagement ESG</p> <p>L'engagement avec les équipes de gestion des entreprises est essentiel et fait partie intégrante de notre processus d'investissement en actions et de notre programme de gestion continue. Il nous permet d'avoir une vision plus globale d'une entreprise, notamment les risques ESG actuels et futurs qu'elle doit gérer et les opportunités dont elle pourrait bénéficier. Cela nous donne également l'opportunité de discuter de sujets d'inquiétudes, de partager les meilleures pratiques et d'être moteurs de changement positif. Nos priorités en matière d'engagement sont établies sur la base des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • notre ESG House Score, en combinaison avec • les résultats de la recherche bottom-up de nos équipes d'investissement dans toutes les catégories d'actifs, et • les domaines d'intérêt thématique de nos activités de gestion au niveau de l'entreprise. <p>Veillez également consulter notre rapport de gestion publié sur www.abrdn.com under Investissement durable.</p>
<p>Indice de référence désigné</p>	<p>Ce Fonds utilise un indice de référence financier à des fins de construction de portefeuille. Celui-ci n'intègre toutefois aucun critère de durabilité et n'est pas sélectionné aux fins d'atteinte de ces caractéristiques.</p>